

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2000

Préavis N° 214

Lausanne, le 10 mai 2001

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre b), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2000.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
 - 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2000**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Bilan général*
 - 3. Conclusion**
 - 4. Annexe (graphiques)**
-

1. Introduction

Le bouclage des comptes 2000 laisse apparaître un résultat meilleur que les prévisions budgétaires ne le suggéraient. L'**excédent des charges de fonctionnement** qui atteignait 46,4 millions lors du vote initial du budget a été aggravé ensuite à 58,8 millions par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Il est finalement, au bouclage, de **42,0 millions**.

L'**autofinancement** dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à **37 millions** de francs, contre 61,1 millions de francs pour l'exercice 1999.

Le moins bon résultat de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent a notamment pour origine l'impôt sur les successions, lequel avait atteint un niveau record en 1999, soit 40,3 millions de francs, contre seulement 16,7 millions en 2000. Par rapport à la prévision, les charges ont, quant à elles, été bien maîtrisées : elles sont inférieures au budget.

Le montant des investissements (dépense nette) s'est élevé à 136,3 millions contre 116,3 millions au budget, chiffre particulièrement élevé en raison du versement de 33 millions au titre de participation au capital de la Fondation de Beaulieu, dépense qui avait été prévue deux ans plus tôt. Le compte de fonctionnement dégageant un autofinancement de 37 millions, soit 27,1 % seulement des investissements, l'**insuffisance d'autofinancement** s'élève donc à **99,3 millions** de francs pour l'exercice 2000.

* * *

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2000 :

(Fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 1999		BUDGET 2000 (y c. crédits suppl.)	COMPTES 2000		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
COMPTE DE FONCTIONNEMENT			CHARGES	REVENUS	
1 284 694 712	1 310 000 000	Total des charges	1 305 208 741		-4 791 259
1 246 955 767	1 251 203 300	Total des revenus		1 263 208 850	12 005 550
37 738 945	58 796 700	Excédent de charges		41 999 891	-16 796 809
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			DEPENSES	RECETTES	
116 368 858	128 263 250	Total des dépenses	149 919 967		21 656 717
8 409 741	11 930 000	Total des recettes		13 628 408	1 698 408
107 959 117	116 333 250	Investissements nets		136 291 559	19 958 309
FINANCEMENT					
-107 959 117	-116 333 250	Investissements nets	136 291 559		19 958 309
104 111 568	95 260 200	* Amortissements		101 835 520	6 575 320
-5 314 649	-6 934 800	* Mouvement sur les fonds de renouvellement et les réserves	22 855 515		15 920 715
-37 738 945	-58 796 700	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	41 999 891		-16 796 809
-46 901 143	-86 804 550	Insuffisance d'autofinancement		99 311 445	12 506 895
61 057 974	29 528 700	* Autofinancement		36 980 114	7 451 414

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2000

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges
Budget initial	1 297 105 200,00	1 250 675 600,00	46 429 600,00
Crédits supplémentaires	12 894 800,00	527 700,00	12 367 100,00
Budget final	1 310 000 000,00	1 251 203 300,00	58 796 700,00
Comptes 2000	1 305 208 740,51	1 263 208 849,81	41 999 890,70
Ecart	-4 791 259,49	12 005 549,81	-16 796 809,30
	-0,37%	0,96%	-28,57%

Le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2000 s'établit comme il suit :

	Comptes 2000	Budget 2000 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 305 208 740,51	1 310 000 000	-4 791 259,49	-0,37
30 Charges de personnel	385 472 238,49	400 090 100	-14 617 861,51	-3,65
31 Biens, services et marchandises	327 403 111,55	318 356 000	9 047 111,55	2,84
32 Intérêts passifs	92 246 449,95	92 187 000	59 449,95	0,06
33 Amortissements	109 734 596,55	103 327 300	6 407 296,55	6,20
35 Dédommagements à des collectivités publiques	136 596 215,21	138 130 300	-1 534 084,79	-1,11
36 Subventions accordées	65 428 214,53	66 335 400	-907 185,47	-1,37
38 Attributions aux réserves	14 845 910,41	8 197 700	6 648 210,41	81,10
39 Imputations internes	173 482 003,82	183 376 200	-9 894 196,18	-5,40
4 REVENUS	1 263 208 849,81	1 251 203 300	12 005 549,81	0,96
40 Impôts	426 872 071,05	424 890 000	1 982 071,05	0,47
41 Patentes, concessions	3 175 190,20	3 282 000	-106 809,80	-3,25
42 Revenus des biens	58 515 048,15	50 885 000	7 630 048,15	14,99
43 Contributions diverses	511 453 888,54	519 459 700	-8 005 811,46	-1,54
44 Part aux recettes sans affectation	3 361 181,55	3 120 000	241 181,55	7,73
45 Dédommagements de collectivités publiques	44 403 267,04	49 550 700	-5 147 432,96	-10,39
46 Subventions acquises	4 244 774,00	1 507 200	2 737 574,00	181,63
48 Prélèvements sur les réserves	37 701 425,46	15 132 500	22 568 925,46	149,14
49 Imputations internes	173 482 003,82	183 376 200	-9 894 196,18	-5,40
RESULTAT				
Excédent de charges	41 999 890,70	58 796 700,00	-16 796 809,30	-28,57

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES - 4,8 mios

30 Charges de personnel - 14,6 mios

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2000	2000	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
	385 472 238,49	400 090 100	-14 617 861,51	-3,7
Administration générale	34 177 756,12	34 867 100	-689 343,88	-2,0
Sécurité publique et affaires sportives	94 307 692,91	97 001 600	-2 693 907,09	-2,8
Finances	15 427 387,44	15 841 600	-414 212,56	-2,6
Travaux	67 851 347,47	70 868 600	-3 017 252,53	-4,3
Ecoles	59 887 038,76	60 982 600	-1 095 561,24	-1,8
Sécurité sociale et environnement	51 546 086,41	56 685 900	-5 139 813,59	-9,1
Services industriels	62 274 929,38	63 842 700	-1 567 770,62	-2,5

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées au niveau du budget, d'un montant de 12 millions, ont été une nouvelle fois nettement dépassées pour atteindre quelque 14,6 millions.

A noter, à la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, les économies dégagées au Service social et du travail (2,7 millions - baisse du chômage) ainsi qu'au Service d'assainissement (1,9 million).

31 Biens, services et marchandises + 9,0 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2000	2000	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15 282 280,86	16 099 800	-817 519,14	-5,1
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	22 644 400,93	23 397 000	-752 599,07	-3,2
Marchandises	14 090 058,05	14 825 900	-735 841,95	-5,0
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	30 639 971,09	33 984 400	-3 344 428,91	-9,8
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	13 956 549,18	14 346 200	-389 650,82	-2,7
Honoraires et prestations de services	43 022 402,91	45 326 000	-2 303 597,09	-5,1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	20 083 923,62	19 105 700	978 223,62	5,1
Sous-total	159 719 586,64	167 085 000	-7 365 413,36	-4,4
Achats d'énergie des SI	167 683 524,91	151 271 000	16 412 524,91	10,8
Total	327 403 111,55	318 356 000	9 047 111,55	2,8

C'est dans ce chapitre, où les charges sont proportionnellement les moins liées, que se réalisent habituellement les plus importantes économies. En 2000, tel n'est pas le cas, puisque l'on enregistre un dépassement de l'ordre de 9 millions dû aux achats de gaz (+ 10,2 millions - hausse des prix) et d'électricité (+ 6,4 millions - application du contrat de substitution à la production de la turbine à gaz).

Abstraction faite des achats d'énergie par les Services industriels (SI), l'on peut constater néanmoins des économies de l'ordre de 7,5 millions de francs, dont :

(en mio de fr.)

• Achats de fournitures, de compteurs et d'installations aux SI	0,6
• Force motrice des stations de pompage du Service des eaux	0,7
• Marchandises pour le restaurant de l'Hôtel de police (mise en gérance libre)	0,3
• Utilisation de produits chimiques pour le traitement des eaux usées et des boues d'épuration	0,4
• Entretien des bâtiments	1,0
• Entretien des installations techniques des SI	1,3
• Autres frais d'entretien de matériel et de mobilier	1,0
• Honoraires, études, expertises	0,3
• Frais de transports	0,5
• Frais des emprunts	0,7
• Prestations de services	0,8

Enfin, il convient encore de relever aux SI des charges supplémentaires par rapport au budget de 0,7 million à titre d'attribution au Fonds de développement durable et de 0,5 million pour des remboursements à Energie Ouest Suisse (EOS), ainsi que des ristournes aux communes.

32 Intérêts passifs

+ 0,1 mio

Malgré une hausse brutale des taux au début de 2000, ces charges n'ont dépassé le budget que dans une mesure infinitésimale, dépassement d'ailleurs largement compensé par des suppléments d'intérêts en revenus.

33 Amortissements

+ 6,4 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2000	2000	fr.	%
	fr.	fr.		
	109 734 596,55	103 327 300	6 407 296,55	6,2
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	6 507 982,13	7 000 000	-492 017,87	-7,0
Autres pertes, défalcatons et moins-values	1 391 094,53	1 067 100	323 994,53	30,4
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	44 610 078,76	45 344 000	-733 921,24	-1,6
Amortissements du patrimoine administratif des SI	57 225 441,13	49 916 200	7 309 241,13	14,6

Les remises, défalcatons et pertes d'impôts enregistrées au cours de l'exercice 2000 s'élèvent à environ 12,5 millions de francs; ce montant comprend également le solde des créances relatives aux actes de défaut de biens qui n'avaient pas été enregistrées précédemment. Compte tenu de cela, il a été procédé à un prélèvement de 6 millions sur la provision pour risques de pertes sur débiteurs d'impôts pour compenser ce rattrapage, prélèvement qui a été porté en diminution du poste du présent chapitre, à l'inverse de l'opération de dotation de 12 millions de francs effectuée en 1999.

S'agissant des autres pertes, il convient de relever que la conjoncture économique défavorable de ces dernières années a entraîné des pertes sur débiteurs en progression, principalement à la Direction des services industriels.

Relevons, encore aux SI, un amortissement supplémentaire de 5,2 millions environ sur l'agrandissement de la station de pompage de Lutry, opération effectuée en raison de l'avancement des travaux. Ce supplément de charges est presque entièrement compensé par un prélèvement sur le fonds ad hoc (voir chapitre 48).

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

- 1,5 mio

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2000	2000	fr.	%
	fr.	fr.		
	136 596 215,21	138 130 300	-1 534 084,79	-1,1
Participation à des entreprises de transports	39 619 182,55	39 000 000	619 182,55	1,6
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	513 112,50	530 000	-16 887,50	-3,2
Participation au déficit de l'Etat de Vaud	5 502 454,00	5 600 000	-97 546,00	-1,7
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1 650 809,70	1 700 000	-49 190,30	-2,9
Participation aux charges de l'Etat pour l'enseignement	54 152 067,91	54 917 000	-764 932,09	-1,4
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	3 875 625,00	3 943 500	-67 875,00	-1,7
Facture sociale	30 036 550,00	30 979 800	-943 250,00	-3,0
Autres dédommagements	1 246 413,55	1 460 000	-213 586,45	-14,6

Il a paru intéressant de faire apparaître ci-après le détail de la "participation lausannoise aux entreprises de transports" :

	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>	<u>Ecart</u>
	fr.	fr.	fr.
TOTAL	39 619 182,55	39 000 000,00	619 182,55
Trafic d'agglomération (TL - TSOL)	34 193 911,15	33 397 000,00	796 911,15
Acomptes sur déficit de l'année	30 029 000,00	28 702 000	1 327 000,00
Insuffisance des acomptes de 1999	103 987,00	0	103 987,00
Abonnements Bleu-blanc	4 011 968,65	4 645 000	-633 031,35
Indemnités zones foraines	48 955,50	50 000	-1 044,50
Trafic régional	5 425 271,40	5 603 000,00	-177 728,60
LEB / Rénovation technique (IX ^{ème} convention)	2 006 090,65	2 266 000	-259 909,35
Prolongation LO N-E / 2 ^{ème} phase d'études	1 076 918,00	1 075 000	1 918,00
CGN	218 974,95	173 300	45 674,95
LEB	158 976,30	163 200	-4 223,70
Lignes CFF	1 626 302,35	1 583 000	43 302,35
Lignes TL (60 à 66)	338 009,15	342 500	-4 490,85

Quant à la facture sociale, elle s'établit comme il suit :

	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>	<u>Ecart</u>
	fr.	fr.	fr.
Total	30 036 550,00	30 979 800	-943 250,00
Enseignement spécialisé	2 368 891,00	2 423 300	-54 409,00
PC AVS/AI et LAVAmal	15 186 947,00	15 217 200	-30 253,00
Prévoyance et aides sociales	9 324 694,00	9 939 300	-614 606,00
Protection de la jeunesse	2 137 084,00	2 400 000	-262 916,00
Hébergement médico-social	1 018 934,00	1 000 000	18 934,00

36 Subventions accordées

- 0,9 mio

	<u>Comptes</u>	<u>Budget</u>	<u>Ecart (+/-)</u>	
	2000	2000	fr.	%
	fr.	fr.		
	65 428 214,53	66 335 400	-907 185,47	-1,4
Administration générale	26 631 587,20	26 861 000	-229 412,80	-0,9
Sécurité publique et affaires sportives	3 926 992,60	4 031 900	-104 907,40	-2,6
Ecoles	19 165 749,98	19 171 400	-5 650,02	-0,0
Sécurité sociale et environnement	15 703 884,75	16 271 100	-567 215,25	-3,5

A la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, l'écart provient principalement des subventions au logement (- 0,5 million de francs).

38 Attributions aux réserves

+ 6,6 mios

	Comptes 2000	Budget 2000	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	14 845 910,41	8 197 700	6 648 210,41	81,1
Fonds de régularisation des loyers	28 125,00	0	28 125,00	-
Fonds de péréquation des PFO	239 973,41	156 100	83 873,41	53,7
Fonds des SI	14 577 812,00	8 041 600	6 536 212,00	81,3

L'écart constaté aux Services industriels résulte, d'une part, d'un virement de 4 millions de francs du Fonds spécial de réserve des SI au Fonds de péréquation du gaz et, d'autre part, d'une attribution de quelque 2,8 millions au même fonds de péréquation, montant correspondant à la différence entre le prix de référence du gaz et le prix définitif (voir également le chapitre 48).

39 Imputations internes

- 9,9 mios

Un niveau moyen du patrimoine administratif à amortir sensiblement inférieur aux prévisions a provoqué un écart de quelque 3,5 millions de francs sur la facturation interne des intérêts.

Par ailleurs, la diminution de la production des turbines de Pierre-de-Plan entraîne une facturation interne de 5,9 millions inférieure au budget.

4 REVENUS**+ 12 mios****40 Impôts****+ 2,0 mios**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<u>Comptes 2000</u>	<u>Budget 2000</u>	<u>Comptes 1999</u>
	fr.	fr.	fr.
Total	426 872 071,05	424 890 000	451 660 213,10
Produit de l'impôt :			
– sur le revenu	249 686 406,15	251 200 000	255 462 989,25
– sur la fortune	32 425 504,90	28 000 000	31 935 536,10
– perçu des étrangers	5 543 360,10	5 000 000	5 946 911,25
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	648 647,45	800 000	661 362,55
– sur le bénéfice	63 959 675,30	59 000 000	61 110 519,05
– sur le capital	15 833 782,80	21 000 000	14 178 912,50
– foncier	24 824 099,20	25 000 000	24 722 128,05
– complémentaire sur les immeubles	2 950 552,25	4 500 000	3 717 818,20
Droits de mutation sur les transferts immobiliers	7 002 867,10	5 500 000	7 990 719,20
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	16 711 701,85	19 000 000	40 330 231,35
– sur les divertissements	7 027 323,95	5 600 000	5 331 675,60
– sur les chiens	258 150,00	290 000	271 410,00

Supérieures de 0,5 % aux prévisions établies, les recettes fiscales de l'année 2000 sont inférieures de 5,9 % (- 25 mios) à celles de l'exercice 1999. Cette différence s'explique principalement par les recettes extraordinaires de l'impôt sur les successions réalisées en 1999 (- 23 mios), ainsi que par une diminution de l'impôt sur le revenu de 2,2 % (- 5,7 mios). Ces diminutions sont partiellement compensée par l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales (+ 4,5 mios).

L'impôt sur **le revenu** perçu des personnes physiques en 2000 est encore fondé sur les revenus acquis au cours des années 1997 et 1998. Nous retrouvons également l'écart négatif, désormais systématique, enregistré entre la première et la seconde année de la période fiscale (- 8 mios) : près de la moitié de cet écart est le résultat d'un flux de contribuables défavorable à la commune de Lausanne. Seules les recettes de l'impôt à la source, reflet direct des salaires versés au cours de l'année 2000, sont en augmentation (+ 2 mios).

Les impôts sur **le bénéfice et le capital** des personnes morales atteignent ensemble le montant des prévisions établies. Ce résultat est en augmentation par rapport à celui des comptes 1999 (+ 4,5 mios); ils reflètent une marche des affaires particulièrement favorable dans le domaine des assurances, de la banque et autres compagnies financières.

L'impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales non affectés à l'exploitation de l'entreprise, largement influencé par les nombreuses dissolutions de sociétés immobilières, est en net recul par rapport aux comptes de l'année 1999 et au budget établi.

L'impôt sur les **successions** et les donations est inférieur de 2,2 millions au budget établi : 661 bordereaux ont été émis en 2000 contre 721 en 1999. Cet impôt connaît un écart de 23,6 millions par rapport aux comptes 1999, année au cours de laquelle trois successions seulement étaient à l'origine de la moitié de l'impôt perçu, soit 20 millions de francs.

L'augmentation du produit de l'impôt sur les **divertissements** est essentiellement le fait de l'évolution du nombre de manifestations soumises à l'impôt au cours de l'année 2000, ainsi que des tarifs pratiqués par les organisateurs (+ 1,4 mio). Pour le surplus, un changement d'organisation comptable, intervenu au cours de l'exercice 2000, gonfle artificiellement le produit annuel de l'impôt.

Le produit de l'impôt sur les **chiens** demeure marqué par la diminution progressive du nombre de propriétaires inscrits au rôle de l'impôt (3 346 en 2000 contre 3 386 en 1999). Parallèlement, le nombre de propriétaires exonérés (551), principalement en leur qualité de bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI ou d'une aide sociale, est en augmentation.

42 Revenus des biens

+ 7,6 mios

	Comptes 2000 fr.	Budget 2000 fr.	Ecart (+/-)	
			fr.	%
	58 515 048,15	50 885 000	7 630 048,15	15,0
Intérêts	5 724 704,47	3 822 700	1 902 004,47	49,8
Revenu des immeubles du patrimoine financier	24 852 391,75	24 095 000	757 391,75	3,1
Revenu des biens du patrimoine administratif	21 509 778,64	22 154 300	-644 521,36	-2,9
Autres revenus	6 428 173,29	813 000	5 615 173,29	690,7

Au Service des impôts, de la caisse et du contentieux, les majorations sur créances fiscales ont dépassé le budget de 1,6 million de francs.

Par ailleurs, le produit des vignes (+ 0,6 million) permet d'obtenir un boni au niveau du patrimoine financier.

Quant au manco enregistré dans les revenus du patrimoine administratif, il est dû essentiellement aux recettes liées aux ventes de bois (- 0,9 million) ainsi qu'au parcage des véhicules (- 0,4 million). Cette insuffisance de revenus est partiellement compensée par le produit des redevances d'affichage (+ 0,6 million).

Dans le poste "autres revenus", il y a lieu de mettre en exergue la ristourne non budgétisée de 6 millions environ accordée par EOS sur l'achat de substitution de l'énergie destinée au chauffage à distance.

43 Contributions diverses**- 8,0 mios**

	Comptes 2000	Budget 2000	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	80 926 178,69	82 546 000	-1 619 821,31	-2,0
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	59 601 397,37	58 044 100	1 557 297,37	2,7
Frais facturés à des tiers, remboursements	8 973 495,48	8 843 700	129 795,48	1,5
Amendes	14 176 074,50	13 000 000	1 176 074,50	9,0
Autres contributions	<u>14 932 089,82</u>	<u>23 979 900</u>	<u>-9 047 810,18</u>	-37,7
Sous-total	178 609 235,86	186 413 700	-7 804 464,14	-4,2
Ventes d'énergie des SI	<u>332 844 652,68</u>	<u>333 046 000</u>	<u>-201 347,32</u>	-0,1
	511 453 888,54	519 459 700	-8 005 811,46	-1,5

L'écart le plus important apparaissant dans le tableau ci-dessus, qui figure sous la rubrique "Autres contributions", provient ainsi que relevé dans le chapitre relatif aux charges de personnel, de la contrepartie des économies anticipées au stade du budget sur les charges salariales (12 millions).

Les principales améliorations enregistrées dans ce chapitre sont les suivantes :

(en mio de fr.)

- Au Service d'assainissement, ventes supplémentaires (énergie, carton, etc.) 0,4
- Ventes d'eau 0,8
- Amendes 1,2
- Succession (Service des impôts, de la caisse et du contentieux) 0,7
- Rachat des bâtiments d'enseignement professionnel (versement supplémentaire de l'Etat de Vaud) 0,5
- A la section "Distribution d'électricité", augmentation des ristournes accordées par EOS pour les gros clients 0,9

En revanche, on peut relever aux Services industriels que la facturation dans le secteur "Multimedia" (raccordements, locations de lignes de transport de données dans le réseau de fibre optique (SDH), télésurveillance, etc.) n'a pas atteint le niveau escompté (- 1,6 million), alors que les ventes ont pratiquement atteint le volume budgétisé (99,94 %).

44 Part à des recettes sans affectation**+ 0,2 mio**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers (1,75 million en 2000) a dépassé les prévisions de 0,15 million tout en restant à un niveau très faible, en recul de 0,28 million par rapport à 1999.

45 Dédommagements de collectivités publiques**- 5,1 mios**

	Comptes 2000	Budget 2000	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	44 403 267,04	49 550 700	-5 147 432,96	-10,4
Participation des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	8 861 070,50	11 567 000	-2 705 929,50	-23,4
Participation des collectivités publiques aux charges de la Direction des écoles	16 220 447,91	15 665 100	555 347,91	3,5
Participation cantonale aux charges du Centre social régional (CSR)	4 948 000,00	5 500 000	-552 000,00	-10,0
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	9 727 139,21	11 220 500	-1 493 360,79	-13,3
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3 287 007,40	3 835 800	-548 792,60	-14,3
Autres dédommagements	1 359 602,02	1 762 300	-402 697,98	-22,9

La convention entre l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) et la Ville (Service de secours et d'incendie) sera signée prochainement et l'on peut s'attendre à un versement complémentaire pour l'exercice 2000, à effectuer en 2001.

Relevons, en outre, que les charges nettes d'exploitation de l'ORP ainsi que de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des autres collectivités publiques, respectivement de 1,5 et de 0,5 million de francs.

46 Subventions acquises**+ 2,7 mios**

	Comptes 2000	Budget 2000	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	4 244 774,00	1 507 200	2 737 574,00	181,6
Subvention de la Confédération pour les forêts	1 594 696,30	500 000	1 094 696,30	218,9
Subventions de l'ECA au Service de secours et d'incendie	667 903,00	500 000	167 903,00	33,6
Autres subventions	1 982 174,70	507 200	1 474 974,70	290,8

Au Service des forêts, domaines et vignobles, les subventions liées au projet Effor 2 ont été largement supérieures aux prévisions.

L'important écart apparaissant sous le poste "Autres subventions" résulte du versement par la Confédération d'un solde de subvention 1995 de 1,3 million de francs pour les programmes d'occupation.

48 *Prélèvements sur les réserves*

+ 22,6 mios

	Comptes 2000	Budget 2000	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	37 701 425,46	15 132 500	22 568 925,46	149,1
Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	125 000,00	0	125 000,00	-
Fonds de régularisation des loyers	2 736,00	0	2 736,00	-
Fonds de péréquation de la STEP	1 815 650,50	2 791 500,00	-975 849,50	-35,0
Fonds des SI	35 758 038,96	12 341 000,00	23 417 038,96	189,7

Au Service des affaires culturelles, une subvention supplémentaire de fr. 125.000,-- a été versée au Théâtre de Vidy, compensée par un prélèvement équivalent sur le fonds ad hoc.

Les déficits enregistrés dans le secteur évacuation et épuration des eaux usées ayant été inférieurs aux prévisions, le Fonds de péréquation a pu être sollicité dans une sensiblement moindre mesure que prévu.

Aux Services industriels, les prélèvements supplémentaires par rapport au budget sont les suivants :

(en mios de fr.)

- Prélèvement sur le Fonds spécial des SI en faveur du Fonds de péréquation du Service du gaz 4,0
- Prélèvement sur le Fonds de péréquation du Service du gaz pour compenser la hausse du prix d'achat du gaz 7,9
- Prélèvement sur le Fonds de péréquation du Chauffage à distance (différence entre le prix d'achat du gaz et le prix de référence) 1,6
- Prélèvement sur le Fonds spécial des SI en faveur du Fonds de péréquation du chauffage à distance 1,0
- Prélèvement sur le Fonds de réserve pour l'agrandissement de la station de pompage de Lutry, vu l'avancement des travaux 4,9
- Prélèvement sur le Fonds spécial des SI pour l'amortissement du solde de la valeur comptable du télé-réseau 4,0

* * *

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	104 191 007,63	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	7 193 648,56	
Marchandises et approvisionnement (diminution du stock)		1 134 089,80
Prêts et participations permanentes	34 545 773,44	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	5 123 627,60	
Subventions et recettes pour investissements		13 621 408,70
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		7 000,00
Investissements nets		136 291 558,73
	151 054 057,23	151 054 057,23
FINANCEMENT		
Investissements nets	136 291 558,73	
Amortissement du patrimoine administratif		101 835 519,89
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	41 999 890,70	
Diminution des réserves	22 855 515,05	
Insuffisance d'autofinancement		99 311 444,59
	201 146 964,48	201 146 964,48

Le versement en 2000 de la participation de 33 millions au capital de la Fondation de Beaulieu, non prévue au budget dans la mesure où il devait initialement intervenir fin 1998, puis en 1999, est à l'origine du dépassement de budget de près de 20 millions.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'est, quant à lui, élevé à 37 millions de francs, en amélioration de quelque 7,5 millions de francs par rapport au budget. Il est en revanche en net recul par rapport au chiffre obtenu en 1999, soit 61,1 millions, d'où un degré d'autofinancement des investissements nets de 27,1 %, taux à comparer aux 56,6 % enregistrés l'année dernière.

Outre la Fondation de Beaulieu, voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2000 :

	Dépenses 2000	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en mios de francs)</i>	
<u>Administration générale</u>		
Rénovation de la maison Gaudard	2,8	2,5
<u>Sécurité publique et affaires sportives</u>		
Réaménagement du complexe sportif du stade de Vidy	4,3	3,0
Système d'exploitation des transports – 2 ^{ème} étape	2,2	1,7
<u>Finances</u>		
Réfections diverses à l'immeuble de la place de la Riponne 10	3,4	2,0

Travaux

Réaménagement de la place de la Gare	2,4	0,3
Réaménagement et réfection des quais d'Ouchy et création d'un tronçon de la "Serpentine"	2,1	2,6

Ecoles

Rénovation de la Vallée de la Jeunesse	2,7	1,0
Construction d'un complexe scolaire à Bois-Gentil	2,6	4,5
Construction de deux pavillons scolaires (Entre-Bois - Léman)	1,9	0,0

Sécurité sociale et environnement

Modification du plongeur de la STEP	4,9	6,0
-------------------------------------	-----	-----

Services industriels

Remplacements et extensions ordinaires	14,4	15,3
Assainissement du réseau d'eau, de stations de pompage et d'équipement de réservoirs	3,5	2,8
Remplacement des moyens de production d'eau à Lutry	17,2	12,0
Extension finale du télé-réseau	2,5	1,3
Adaptation des infrastructures du télé-réseau en vue de l'introduction de nouveaux services à la clientèle	2,0	1,7

2.3 Bilan général

Ledit compte se présente comme il suit :

BILAN GENERAL

	2000	1999
1 ACTIF	2 190 771 471,11	2 103 701 931,52
Patrimoine financier	622 282 617,75	614 102 889,75
10 Disponibilités	5 047 136,11	3 806 940,03
100 Caisse	349 096,60	291 987,20
101 Chèques postaux	4 436 972,06	2 642 307,68
102 Banques	261 067,45	872 645,15
11 Avoirs	316 395 872,75	313 867 093,32
112 Impôts à encaisser	212 427 304,13	221 062 385,84
115 Débiteurs	103 968 568,62	92 804 707,48
12 Placements	280 697 645,15	280 435 215,95
120 Titres	617 704,50	617 709,50
122 Prêts	39 899,15	15 685,65
123 Immeubles	280 040 041,50	279 801 820,80
13 Actifs transitoires	20 141 963,74	15 993 640,45
Patrimoine administratif	830 146 460,95	795 690 422,11
14 Investissements	721 282 173,72	724 053 690,92
140 Terrains	3 503 468,95	4 618 786,70
141 Ouvrages de génie civil	464 582 734,84	477 831 973,30
143 Bâtiments	188 571 011,61	176 250 232,92
145 Forêts	13 005 499,00	13 005 499,00
146 Véhicules, machines et matériel	17 048 249,08	14 020 094,94
147 Marchandises et approvisionnements	11 383 372,26	12 517 462,06
149 Autres biens	23 187 837,98	25 809 642,00
15 Prêts et participations permanentes	82 499 082,91	50 034 009,47
16 Subventions d'investissements	5 748 245,45	5 370 935,35
17 Autres dépenses à amortir	20 616 958,87	16 231 786,37
18 AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	18 610 743,67	16 176 861,62
19 DECOUVERT	719 731 648,74	677 731 758,04
 COMPTES D'ORDRE		
Impôt sur les réserves de crise (compte bloqué à la BCV)	10 645,80	10 645,80

	2000	1999
2 PASSIF	2 190 771 471,11	2 103 701 931,52
Engagements	2 114 747 264,78	2 000 971 092,19
20 Engagements courants	115 625 255,46	117 578 209,66
200 Créanciers	102 557 377,68	91 407 043,85
206 Comptes courants créanciers	2 647 283,67	12 303 600,80
209 Autres engagements courants	10 420 594,11	13 867 565,01
21 Dettes à court terme	48 132 823,54	69 000 000,00
210 Banques	48 132 823,54	69 000 000,00
22 Dettes à moyen et à long termes	1 856 000 000,00	1 724 000 000,00
221 Emprunts à moyen et à long termes	1 288 000 000,00	1 031 000 000,00
223 Emprunts par obligations	568 000 000,00	693 000 000,00
23 Engagements envers des entités particulières	19 473 673,04	12 732 088,53
232 Fondations	2 544 597,93	2 525 219,75
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique	16 929 075,11	10 206 868,78
24 Provisions	6 983 731,11	13 050 944,26
240 Provision pour risques de pertes sur débiteurs d'impôts	6 000 000,00	12 000 000,00
241 Provision pour risques non assurés	983 731,11	1 050 944,26
25 Passifs transitoires	68 531 781,63	64 609 849,74
28 FONDS DE RENOUVELLEMENT ET RESERVES	57 413 462,66	86 553 977,71
283 CONTREPARTIE AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	18 610 743,67	16 176 861,62
COMPTES D'ORDRE		
Contribuables assujettis à l'impôt sur les réserves de crise	10 645,80	10 645,80
Cautionnements et garanties	175 555 069,77	227 424 360,82
Garantie des rentes et des avoirs de vieillesse LPP en faveur de la CPCL	407 390 268,75	373 368 027,95

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **fr. 212 427 304,13**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2000 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2000 mais non encore encaissés au 31 décembre .

Après prélèvement, dans l'exercice sous revue, de 6 millions sur la provision pour risques de pertes sur les débiteurs d'impôts (voir chapitre 33), il subsiste un même montant destiné à corriger l'évaluation à la fin 2000 de ces actifs (voir chapitre 24).

115 Débiteurs **fr. 103 968 568,62**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2000.

120 Titres **fr. 617 704,50**

Le portefeuille des titres du patrimoine financier est composé de 2 735 actions de la société immobilière "La Vidynette SA", de fr. 50,-- de nominal et de 861 actions de la Banque Cantonale Vaudoise, de fr. 125,-- de nominal.

123 Immeubles **fr. 280 040 041,50**

Voici les éléments constitutifs de ces biens du patrimoine financier (en millions de francs) :

Terrains disponibles	75,2
Domaines agricoles	3,2
Vignobles	5,1
Bâtiments locatifs	162,7
Constructions en cours	3,2
Terrains grevés de droits de superficie à titre onéreux	30,7

Ce poste est resté très stable en 2000, les acquisitions et aliénations s'équilibrant à hauteur de 1,5 million et les travaux à plus-values étant demeurés modestes.

13 Actifs transitoires **fr. 20 141 963,74**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, de même que certaines prestations à facturer.

Patrimoine administratif **fr. 830 146 460,95**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2000		795 690
Investissements bruts		<u>149 920</u>
		945 610
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	13 628	
– Amortissements	<u>101 836</u>	<u>115 464</u>
Solde au 31 décembre 2000		<u>830 146</u>

Cet actif, qui doit obligatoirement être amorti, en application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, est notamment composé des éléments suivants :

• **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 721 282 173,72**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels pour un montant de quelque 425 millions de francs.

• **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 82 499 082,91**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment les participations des Services industriels (EOS, Boisy TV SA, Gaznat, principalement) ainsi que celles consenties dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, des activités sociales et de l'économie.

La forte augmentation de cette position s'explique par le versement de 33 millions de francs au titre de participation au capital de la Fondation de Beaulieu (Centre de congrès).

• **16 Subventions d'investissements** **fr. 5 748 245,45**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

• **17 Autres dépenses à amortir** **fr. 20 616 958,87**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 «Investissements» ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

18 Avance à financement de la gestion du stationnement **fr. 18 610 743,67**

Cette rubrique mémorise les résultats d'exploitation du centre de charges 2601 "Gestion du stationnement", avec contrepartie au passif sous chiffre 283. L'augmentation de ce poste correspond donc à l'excédent de charges enregistré en 2000. Ces pertes doivent faire l'objet d'une récupération dans les années à venir, conformément au préavis N° 104 du 24 mai 1995.

19 Découvert**fr. 719 731 648,74**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2000	677 732
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2000	42 000
Etat au 31 décembre 2000	719 732

PASSIF**21 Dettes à court terme****fr. 48 132 823,54**

Compte tenu de taux d'intérêt à court terme moins favorables que précédemment, le niveau de la dette flottante a été réduit.

22 Dettes à moyen et à long termes**fr. 1 856 000 000,00**

Au cours de l'exercice 2000, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Assurance	5 000 000	3,860	2000 - 2006
Assurance	10 000 000	4,250	2000 - 2010
Banque	80 000 000	4,350	2000 - 2008
Assurance	30 000 000	4,625	2000 - 2008
Banque	100 000 000	4,605	2000 - 2008
Banque	100 000 000	4,508	2000 - 2010
	325 000 000		
Remboursements			
Assurance	5 000 000	7,000	1992 - 2000
Assurance	5 000 000	6,750	1992 - 2000
Assurance	3 000 000	6,875	1990 - 2000
Assurance	8 000 000	6,875	1990 - 2000
Assurance	2 000 000	6,875	1990 - 2000
Assurance	10 000 000	6,875	1990 - 2000
Assurance	15 000 000	6,950	1990 - 2000
Assurance	15 000 000	7,000	1992 - 2000
Assurance	20 000 000	6,875	1990 - 2000
Assurance	10 000 000	7,000	1990 - 2000
Emprunt public	100 000 000	7,000	1991 - 2002
	193 000 000		
Augmentation des emprunts consolidés	132 000 000		

* * *

La dette globale au 31 décembre 2000 atteint donc fr. 1 904 132 823,54, soit une augmentation de fr. 111 132 823,54 par rapport à fin 1999.

Voici en résumé l'origine de l'aggravation de la dette en 2000 :

PROVENANCE DES CAPITAUX

Autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement		36 980
Apports (Bilan)		
– diminution des impôts à encaisser	8 635	
– augmentation des passifs transitoires	<u>3 922</u>	12 557
Emplois (Bilan)		
– augmentation des disponibilités	-1 240	
– prélèvement sur la provision sur impôts	-6 000	
– augmentation des débiteurs	-11 164	
– augmentation des actifs transitoires	-4 148	
– diminution des engagements divers	<u>-1 564</u>	<u>-24 116</u>
FONDS DISPONIBLES		25 421
UTILISATION		
Investissements nets du patrimoine financier	-262	
Investissements nets du patrimoine administratif	<u>-136 292</u>	<u>-136 554</u>
AUGMENTATION DE LA DETTE		<u>-111 133</u>

232 Fondations **fr. 2 544 597,93**
233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **fr. 16 929 075,11**

Les disponibilités de cinq fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt aux conditions du marché.

L'augmentation du poste 233 résulte de la création en 2000 du Fonds du développement durable, dont le capital au 31 décembre s'établit à fr. 6 988 000,00, montant constitué, d'une part, par un prélèvement de fr. 6 285 000,00 sur le Fonds spécial de réserve des SI (voir chapitre 28 - Fonds de renouvellement et réserves) et, d'autre part, par une attribution de fr. 703 000,00 par le biais des comptes des Services industriels.

24 Provisions **fr. 6 983 731,11**

Ainsi que relevé dans les chapitres 33 (Amortissements) et 112 (Impôts à encaisser), un prélèvement de 6 millions de francs a été effectué sur la provision pour risques de pertes sur débiteurs d'impôts.

25 Passifs transitoires **fr. 68 531 781,63**

Pour l'essentiel, cette rubrique est constituée des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des factures à recevoir pour l'exercice 2000.

28 Fonds de renouvellement et réserves**fr. 57 413 462,66**

L'évolution de ce poste s'explique comme il suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2000		86 554
Attribution :		
– au fonds de régularisation des loyers	28	
– au fonds de péréquation des PFO	240	
– aux réserves des SI	<u>14 578</u>	14 846
Prélèvements :		
– sur le fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	-125	
– sur le fonds de régularisation des loyers	-3	
– sur le fonds de péréquation de la STEP	-1 816	
– sur les réserves des SI	<u>-35 758</u>	-37 702
Transfert du fonds spécial de réserve des SI au fonds de développement durable		<u>-6 285</u>
Solde au 31 décembre 2000		<u>57 413</u>

Le poste se compose de la manière suivante :

	2000	1999
	<i>(en milliers de francs)</i>	
• Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	200	325
• Fonds régularisation des loyers	32	7
• Fonds de péréquation des PFO	1 045	805
• Fonds de péréquation de la STEP	7 670	9 486
• Fonds spécial de réserve des SI	18 505	29 825
• Fonds de renouvellement du Service du gaz et du chauffage à distance	1 879	1 692
• Fonds de péréquation du Service du gaz	5 921	6 530
• Fonds de péréquation du Chauffage à distance	1 010	1 548
• Fonds de renouvellement du Service des eaux	7 501	7 045
• Fonds de réserve pour l'agrandissement de la station de pompage de Lutry	1 385	17 278
• Fonds de renouvellement du Service de l'électricité	1 191	939
• Fonds de péréquation du Service de l'électricité	<u>11 074</u>	<u>11 074</u>
Total	<u>57 413</u>	<u>86 554</u>

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 214 de la Municipalité, du 10 mai 2001;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2000 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 214, du 10 mai 2001.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

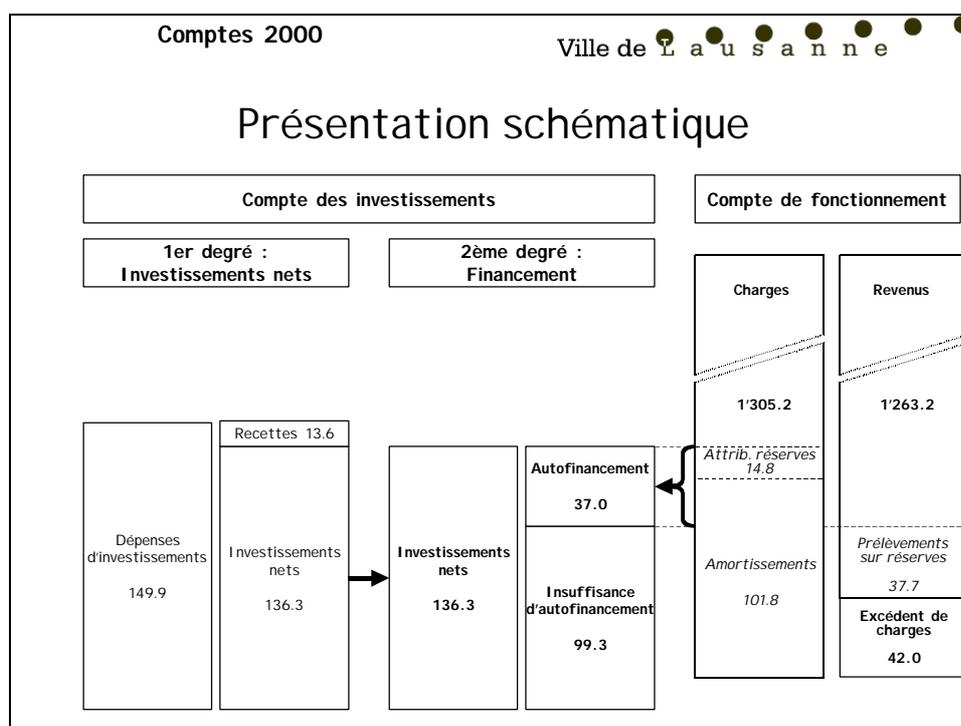
Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire :

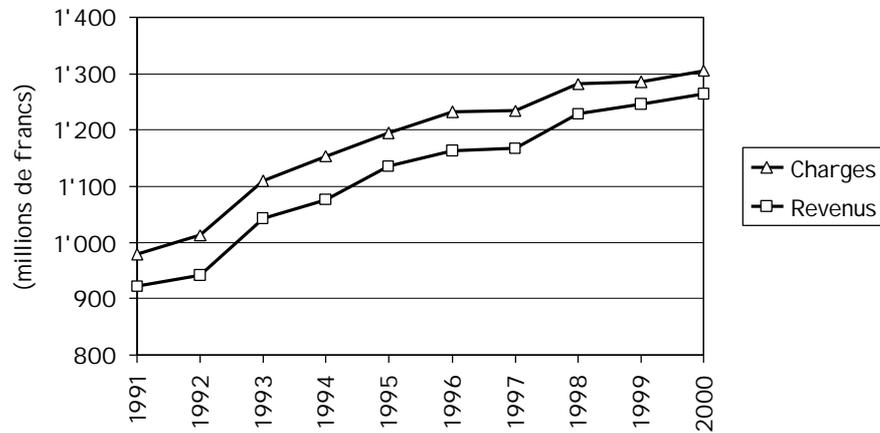
François Pasche

Table des matières

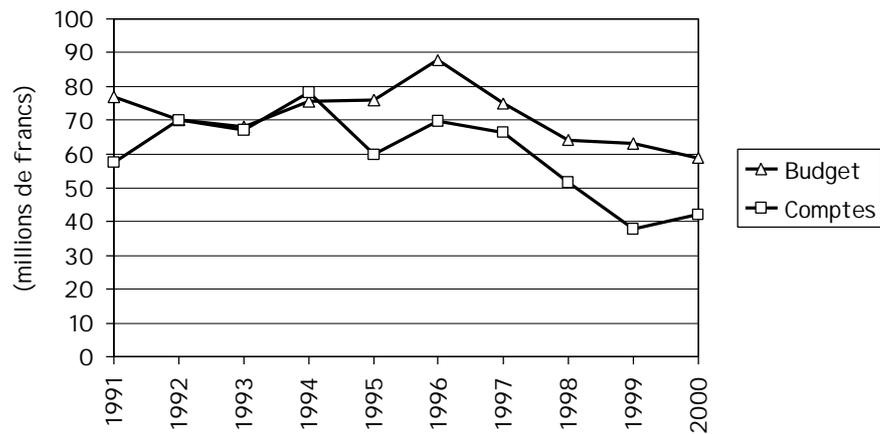
- Présentation schématique
- Évolution des revenus et des charges
- Évolution de l'excédent de charges
- Autofinancement et investissements
- Évolution de la dette
- Structure des charges
- Évolution des charges de personnel et des biens, services et marchandises
- Évolution des intérêts passifs et des amortissements
- Évolution des dédommagements à des collectivités publiques et des subventions accordées
- Structure des revenus
- Structure des taxes, ventes et prestations facturées
- Évolution des principales sources de revenus
- Structure des impôts
- Évolution des impôts sur les personnes physiques
- Évolution des autres impôts
- Évolution des autres revenus
- Part relative du coût net des différentes tâches



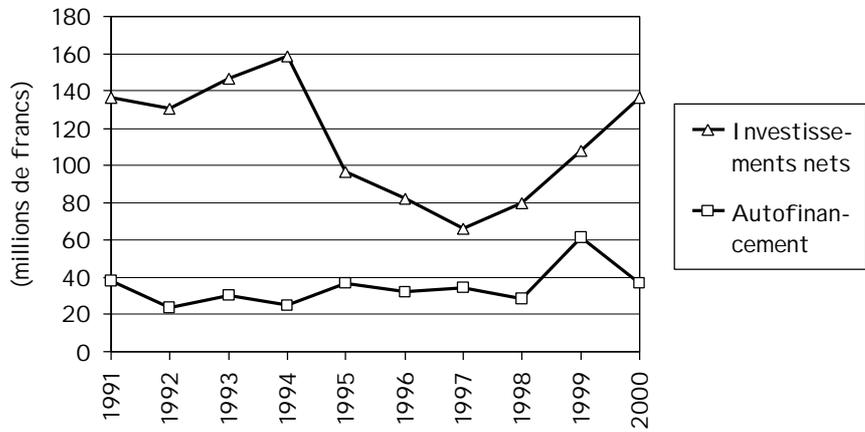
Évolution des revenus et des charges



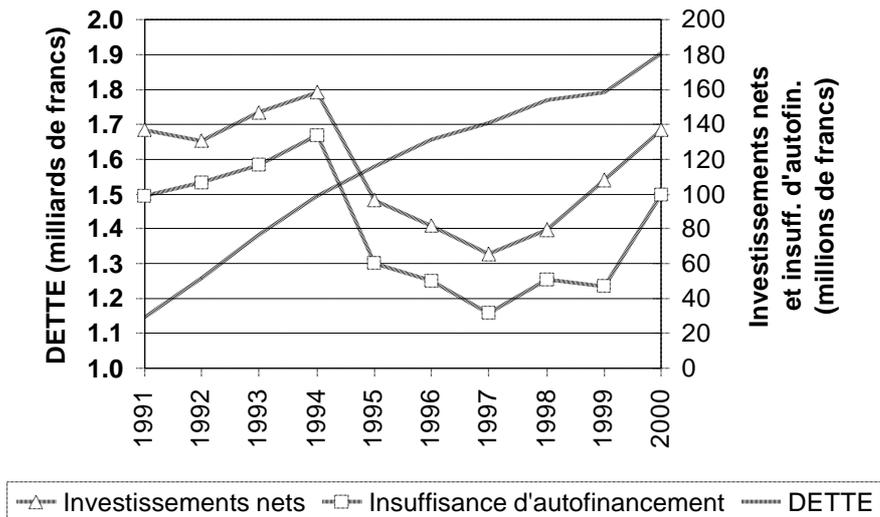
Évolution de l'excédent de charges



Autofinancement et investissements

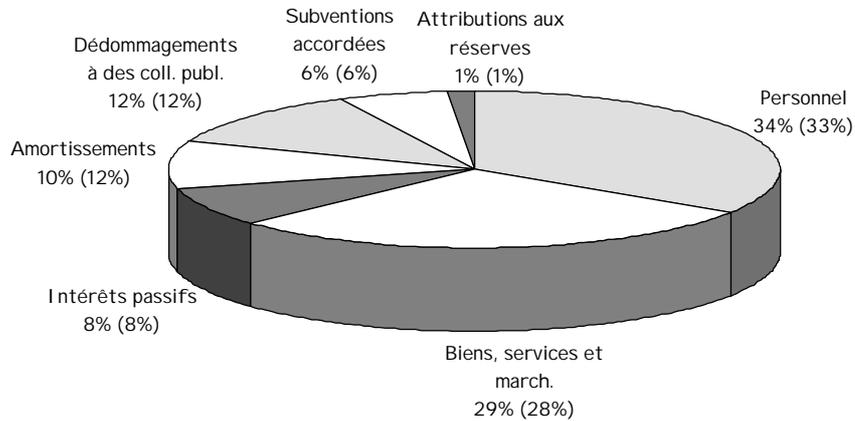


Évolution de la dette

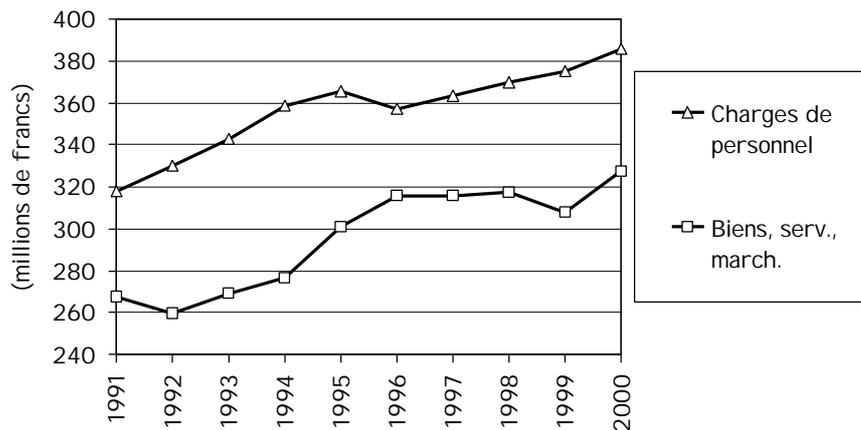


Structure des charges 2000

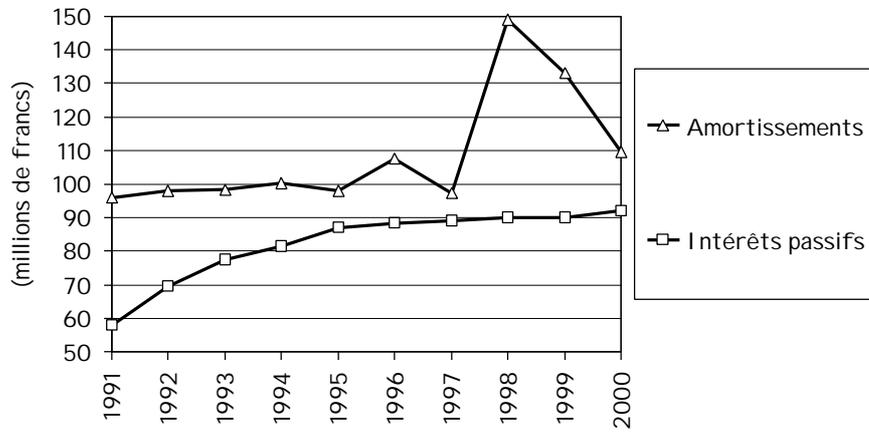
(sans les imputations internes) (en parenthèses : 1999)



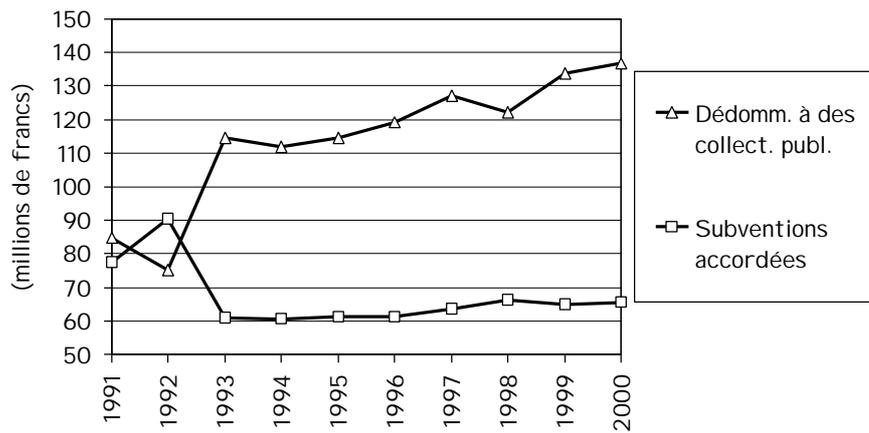
Évolution des charges de personnel et des biens, services et marchandises



Évolution des intérêts passifs et des amortissements

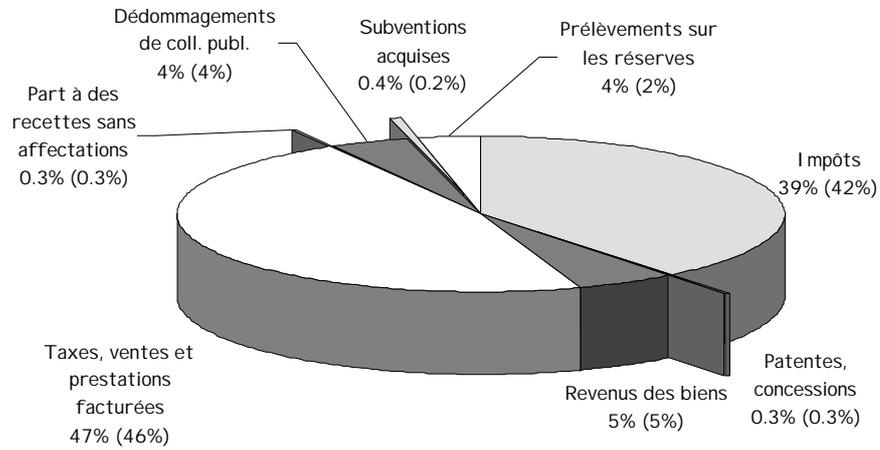


Évolution des dédommagements à des coll. publ., et des subventions accordées



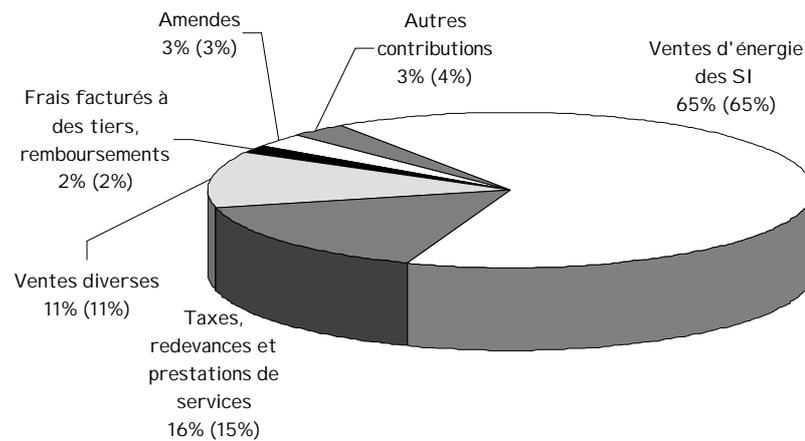
Structure des revenus 2000

(sans les imputations internes) (en parenthèses : 1999)

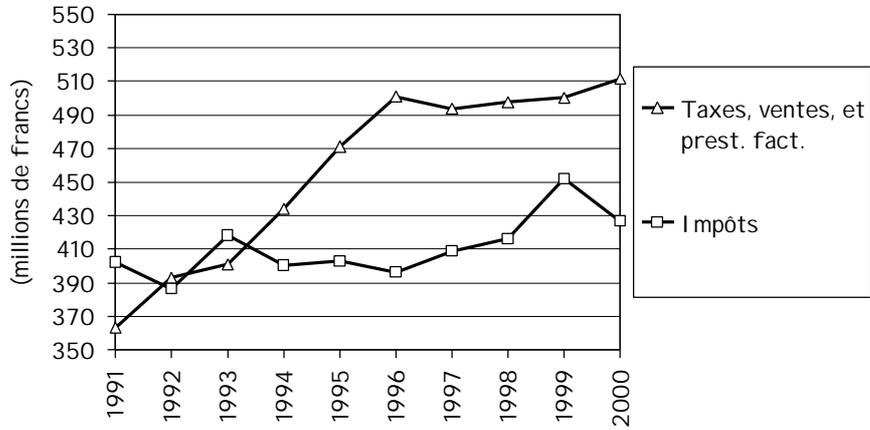


Taxes, ventes et prestations facturées 2000

(en parenthèses : 1999)

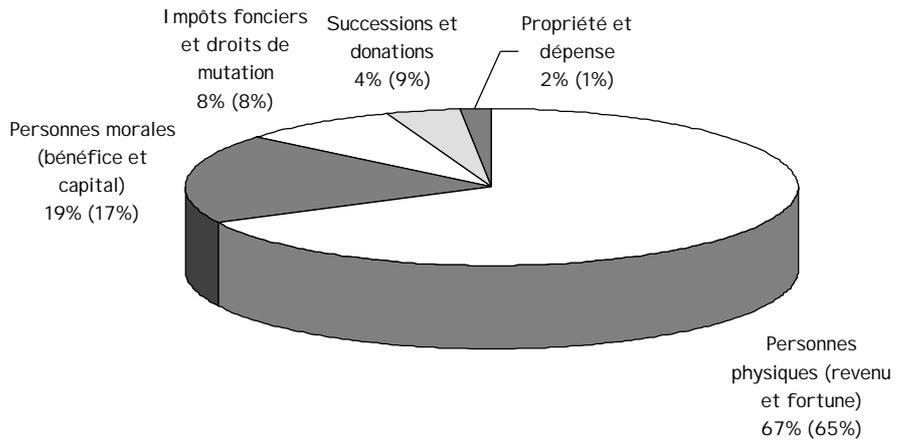


Évolution des principales sources de revenus



Structure des impôts 2000

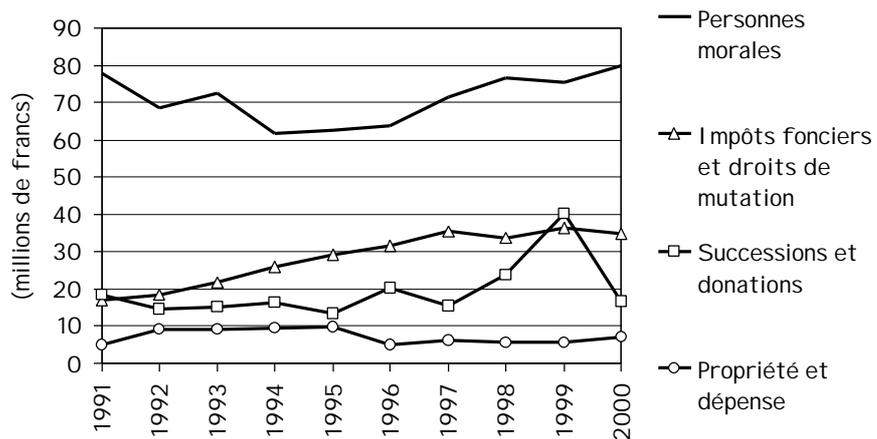
(en parenthèses : 1999)



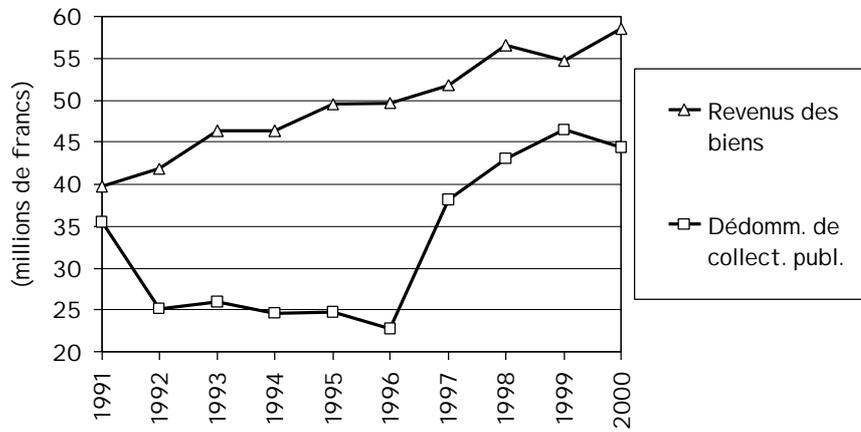
Évolution des impôts sur les personnes physiques (revenus et fortune)



Évolution des autres impôts



Évolution des autres revenus



Part relative du coût net des différentes tâches en 2000

(en parenthèses : 1999)

